



Nouméa, le 19 février 2015

Inspection Pédagogique
du 2nd degré

VR/IPR/BFM
n° 3211/2015-0030

Affaire suivie par
Bruno-François MOSCHETTO
IA-IPR de lettres

Bureau 110
Téléphone
(687) 26 62 79
Télécopie
(687) 26 62 07
Courriel

bruno-francois.moschetto@ac-
noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
Immeuble Flize
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Bruno-François MOSCHETTO
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique
régional des lettres

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de lettres de
Nouvelle-Calédonie

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement des établissements publics et privés.

Objet : lettre de rentrée 2015 de l'inspection des lettres.

Chers Collègues,

En ce temps de rencontre annuelle liminaire, toujours riche en défis comme en promesses pour chacun, permettez-moi de vous rappeler que vos fonctions de professeurs de lettres restent consacrées à la meilleure maîtrise possible, tant à l'oral qu'à l'écrit, de la langue française et à la consolidation d'une culture littéraire et humaniste chez tous les élèves qui vous sont confiés. C'est en effet l'usage efficace de leur langue qui permettra aux jeunes gens d'exprimer énergie et difficultés autrement que par la pure violence, et c'est la constitution ferme et progressive, sous votre autorité éclairée, d'un patrimoine culturel diversifié qui les aidera à s'orienter plus justement dans la société. Sous nos tropiques, la prise en compte de la dimension de diglossie, qui structure la scolarisation d'un grand nombre d'enfants océaniens, doit aussi soutenir votre enseignement de façon tout aussi réfléchie qu'inventive.

En 2015, nous accueillons dans les collèges et lycées professionnels de Nouvelle-Calédonie quinze nouveaux professeurs stagiaires certifiés de *lettres modernes* et trois nouveaux professeurs stagiaires de lycée professionnel *anglais - lettres*, issus de nos établissements d'enseignement supérieur, et bien souvent, en amont, de nos collèges et lycées calédoniens. Une collègue, professeur bi-admissible, a également été lauréate du concours interne de l'agrégation de lettres modernes et effectue son année de stage en lycée. Ce troisième cru consécutif de remarquables succès aux différents concours témoigne, en fin de cursus, de la qualité globale de l'enseignement du français sur le Caillou. Que nos jeunes collègues soient les bienvenus au sein de l'institution et que leurs tuteurs individuels de stage de qualification soient remerciés pour leur indispensable et généreux investissement. La formation universitaire des étudiants se destinant à l'enseignement prévoit aussi, en année de master 1, des pratiques d'enseignement « en responsabilité » qui reposent sur la disponibilité de maîtres de stage. Les missions des professeurs formateurs ne se limitent plus aujourd'hui, en effet, à l'encadrement des enseignants déjà lauréats des concours. J'ai veillé à éviter de vous solliciter pour ces deux types d'accompagnement la même année.

À l'inspection régionale des lettres de Nouvelle-Calédonie, M. Bertrand LEFEBVRE, pour le collège, et M. Cyril MORAT, pour le lycée professionnel, seront toujours vos correspondants



pédagogiques et nos professeurs ressources pour les examens. Mme Marie-Dominique DUMAS prenant sa retraite dans les prochains jours à l'issue de la belle carrière qu'on lui connaît, c'est Mme Emmanuelle MORETTI qui a accepté d'assurer sa succession pour le français en lycée général et technologique. Je les remercie vivement pour leur aide efficace et indispensable. Cette année encore nous bénéficions de la collaboration de Mme Sylvie MARTEL, fervente interlocutrice numérique académique se consacrant à l'intégration des nouvelles technologies pour l'enseignement des lettres, et webmestre du site des lettres. Enfin, pour une meilleure communication, pensez à consulter avec régularité vos boîtes aux lettres électroniques académiques, qui sont directement abondées de ressources officielles.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTE L'ILLETTRISME

Je souhaiterais que, dans les classes de Sixième et de CAP, une action pédagogique récurrente s'engage sur le terrain de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la compréhension, au moins sous les trois formes suivantes :

Il convient d'abord de multiplier les temps de lecture orale collective sous la forme de la participation maximale de tous les élèves de la classe. Un poème composé de vingt ou trente vers, par exemple, donnera lieu à autant de prises de parole successives. Un texte d'une trentaine de ligne sera partagé en autant de lecteurs qu'il y a de phrases. Des réfections encourageantes du professeur sont attendues entre chaque transmission de la parole. Les longs moments de lecture orale solennellement réservés à un ou deux élèves sont donc à proscrire.

Ensuite, des temps de dictée préparée permettront à la fois de désacraliser et d'exposer la difficulté orthographique. Une dictée préparée par séquence est ainsi attendue, au minimum.

Enfin d'inlassables exercices d'explicitation des consignes de travail par le plus grand nombre d'élèves de la classe permettront de rendre véritablement opérationnelles les phases d'activité individuelle et de démultiplier la maîtrise lexicale sur les terrains de la synonymie, de l'homonymie et de la paronymie. Le professeur doit déléguer la parole explicatrice à ses élèves.

INFORMATIONS ET RAPPELS CONCERNANT LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT ET LES EXAMENS

Au collègue

Pour l'épreuve de français, il serait souhaitable que les équipes d'enseignants restreintes dans les établissements isolés prennent mieux la mesure des difficultés de l'examen de fin de Troisième car c'est chez leurs élèves que le différentiel positif entre la note de contrôle en cours de formation et celle de l'examen anonyme est le plus important.

Depuis l'année dernière, la dictée s'est allongée pour s'étendre sur 600 à 800 signes et deux sujets d'écriture sont proposés au choix des candidats, l'un de réflexion, l'autre d'imagination – le texte support, d'un auteur de langue française d'une trentaine de lignes, devant appartenir aux programmes de Quatrième ou de Troisième. Il importe donc de sensibiliser et d'entraîner les élèves à cette situation pour qu'ils se dotent des outils leur permettant un choix authentique.

La réforme de l'épreuve de dictée du DNB vous appelle ainsi à multiplier vos efforts en vue d'une optimisation de la maîtrise de l'orthographe par les élèves car c'est la condition de leur réussite à l'ensemble des épreuves écrites. Cette maîtrise ne s'acquiert qu'au moyen d'exercices répétés et divers (dictées préparées ou non, corrections croisées, phrases du jour analysées au tableau, chasses aux erreurs disséminées dans des textes corrompus, découvertes méthodiques des étymologies et des synonymies, tests de discrimination de formes homophones, élucidations des dérivations, mises en confiance au moyen de la consultation des dictionnaires, etc.) Des leçons de langue cohérentes liées aux pratiques d'écriture et d'expression, plus qu'à celles de lecture sont recommandées. Pour ce qui est du sujet de réflexion de l'épreuve de rédaction, il doit se préparer grâce à la fréquentation critique d'extraits délibératifs, monologues et dialogues, puisés dans la littérature francophone au programme des classes de Quatrième et de Troisième.



3 / 6

En Sixième, une expérimentation est menée cette année en Nouvelle-Calédonie, en collaboration avec une quinzaine d'établissements volontaires. Il s'agit de mesurer l'efficacité d'évaluations issues des concepts du premier degré en vue de la constitution, dans les établissements, de quatre groupes de travail différenciés non en termes de niveau mais en fonction de divers types d'action préconisées. Mais cette logique de variation des situations d'apprentissage, qui demande évidemment un investissement pédagogique important, est néanmoins à mettre en œuvre dès que possible avec les moyens disponibles. L'appartenance d'un grand nombre de nos élèves à plusieurs sphères linguistiques superposées est une richesse, certes, mais aussi une spécificité qu'il convient d'appréhender avec le maximum d'acuité pédagogique. Dans le cadre du plan académique de formation, un groupe de professeurs s'attèle, pour la seconde année, à la réalisation d'outils pour l'enseignement du français en milieu de diglossie sous environnement numérique. Vous pouvez consulter de façon anonyme et télécharger ces travaux sur la plateforme numérique <http://moodle.ac-noumea.nc>.

J'ajoute que les classes de Sixième sont vivement invitées à s'inscrire au prix de littérature de jeunesse *Livre mon ami* avant le 3 avril 2015, sous l'autorité des chefs d'établissements. Les professeurs volontaires sont les bienvenus s'ils souhaitent entrer dans la composition du comité de lecture en vue de la sélection des ouvrages pour 2016.

L'enseignement transdisciplinaire de l'histoire des arts bénéficie d'approches spécifiques dans les programmes de français, qui sont exposées dans le BOEN n° 32 du 28 août 2008 (encart). Une épreuve du DNB est maintenant consacrée à l'évaluation de cet apprentissage : le BOEN n° 40 du 29 octobre 2009 (encart) en détermine l'organisation et il importe que les professeurs de français s'y impliquent pleinement.

C'est dans le BOEN n° 31 du 27 août 2009 que les professeurs de lettres classiques consulteront le programme d'enseignement de langues et cultures de l'Antiquité qui s'applique en classes de Quatrième et de Troisième, notamment pour ce qui concerne le grec.

Selon les modalités définies au BOEN n° 27 du 8 juillet 2010 le « livret personnel de compétences » charpente aujourd'hui l'acquisition du *socle commun de connaissances, de compétences et de culture* par chaque élève de collège. Le processus de validation du socle commun, que vous devez mettre en œuvre, est homogène et conditionne l'obtention du DNB.

Au lycée général et technologique

Pour ce qui concerne les épreuves anticipées de français du baccalauréat, écrites corrigées dans une académie métropolitaine, et orales organisées en Nouvelle-Calédonie, la session 2014 a confirmé le redressement significatif des moyennes puisque sur douze catégories, onze sont encore à la hausse d'un demi-point chacune environ.

Cet effort doit être maintenu en multipliant les exercices d'entraînement aux divers types de sujets de l'épreuve écrite, issus des programmes, et les séances de correction critique. Vous le savez, les trois types d'exercice sont d'égale difficulté et les élèves doivent y être préparés de façon systématique et équivalente. Pour l'oral, rappelons que la lecture du texte effectuée par le candidat est orientée par une question initiale, à laquelle il doit répondre en partant de l'observation précise de ce texte. L'on n'attend donc de lui ni une étude exhaustive ni la récitation d'une approche déjà effectuée en classe. La question initiale posée doit être d'ordre strictement interprétatif. Elle s'élabore en cohérence avec la lecture analytique du texte. Il importe aussi que les descriptifs présentent des séquences dotées de problématiques véritables, et non purement et simplement thématiques à partir des objets d'étude du programme

L'ouvrage collectif *A la croisée des cultures, pages d'ici ou d'ailleurs*, édité par le Centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie en 2011, permettra utilement à vos élèves de se sensibiliser à la littérature océanienne, en complément et dans le respect des programmes officiels de français. Une version numérique de corrigés d'exercices, de plans de séquences complets et de projets annuels articulant ce support spécifique aux programmes nationaux est disponible sur le site académique des lettres en accès filtré, sur un nuage strictement réservé aux professeurs.



4 / 6

En Première générale, les thèmes biennaux communs des travaux personnels encadrés sont, pour les années scolaires 2014 et 2015 : « Individuel et collectif » (nouveau thème), « Ethique et responsabilité », « Santé et bien-être ». Trois autres groupes de trois thèmes spécifiques aux séries économique et sociale, littéraire et scientifique sont également publiés au BOEN n° 21 du 23 mai 2013.

En Terminale L, le programme d'enseignement spécifique de littérature rénové est entré en vigueur il y a deux ans (BOEN spécial n° 8 du 13 octobre 2011), le cadre des épreuves écrites obligatoires et orales de contrôle ayant été précisé dans le BOEN n° 31 du 29 août 2013. Il est scindé en deux domaines d'étude, chacun doté d'un programme limitatif d'œuvres renouvelé par moitié tous les ans. Le programme obligatoire de littérature traité individuellement cette année par les professeurs concernés (BOEN n° 15 du 10 avril 2014, à consulter précisément pour de plus amples informations) se compose ainsi :

- A. Domaine d'étude « Littérature et langages de l'image » : *Les Mains libres*, de Paul Éluard-Man Ray, collection « poésie », Gallimard.

- B. Domaine d'étude « Lire-écrire-publier » : *Madame Bovary*, de Gustave Flaubert (nouvelle œuvre).

Pour les classes de Seconde, Première et Terminale, le programme de langues anciennes « enseignement des langues et cultures de l'Antiquité » est consultable au BOEN n° 32 du 13 septembre 2007. Les épreuves écrites et orales du baccalauréat porteront cette année, comme l'année dernière, sur les deux œuvres suivantes : pour le latin, Suétone, *Vie des douze Césars, vie de Néron* ; pour le grec, Lucien de Samosate, *Histoires vraies*, livre I, (BOEN n° 15 du 11 avril 2013).

Les professeurs de lettres classiques ne doivent absolument pas hésiter à inscrire leurs meilleurs élèves aux épreuves de latin et de grec du *concours général* national.

Enfin, pour la session 2015 du baccalauréat, le programme limitatif d'enseignement artistique en option théâtre « enseignement de spécialité, série L » est le suivant – le nouvel auteur étant souligné : Joël Pommerat, *Cendrillon* ; Shakespeare, *Hamlet*, traduction d'Yves Bonnefoy, édition Folio classique : « Enigmes du texte, réponses de la scène » ; Euripide, *Les Bacchantes*, traduction de Jean et Mayotte Bollack, Les Editions de Minuit, 2005 (BOEN n° 8 du 20 février 2014).

A la différence des arts plastiques, de l'histoire des arts ou de la musique, il n'y a pas de programme limitatif en option dite « facultative toutes séries » de théâtre. Les modalités des épreuves de spécialité et facultatives de théâtre sont désormais définies par la note de service parue au BOEN n° 14 du 5 avril 2012, que je vous invite à consulter.

Au lycée professionnel

La rénovation de la voie professionnelle se poursuit. En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes de français, il importe de rappeler la nécessité d'étudier les trois objets d'étude pour chaque niveau et surtout d'aborder des œuvres longues.

Une journée de rencontre autour des programmes de français pour le CAP sera organisée dans l'année au niveau académique, ainsi qu'une réflexion commune sur les modalités précises des épreuves de l'examen dans notre discipline.

En sections de technicien supérieur

Les deux thèmes inscrits cette année au programme de « culture générale et expression » en deuxième année de BTS sont – le nouvel objet étant souligné (cf. BOEN n° 9 du 27 février 2014, doté d'amples indications bibliographiques) :

- 1. Cette part de rêve que chacun porte en soi.
- 2. Ces objets qui nous envahissent : objets cultes, culte des objets.



Je vous rappelle que les étudiants de ces sections doivent être sensibilisés par les professeurs aux moyens d'acquérir la plus grande autonomie possible dans la constitution de leur culture et l'organisation de leur réflexion.

CONTRIBUTION DES LETTRES A LA MISSION DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Une mission interministérielle du centenaire de la Première Guerre mondiale a été mise en place pour organiser l'ensemble des célébrations et recherches par lesquelles la République veut revenir sur cet événement majeur et en bien des points fondateur.

L'ensemble de la communauté éducative est impliqué dans cette action à long terme (de 2014 à 2018). Il vous revient donc en tant que professeur de lettres de bâtir, autant que faire se peut, des séquences d'enseignement regroupant les apprentissages autour de cet objet culturel commun, riche de possibilités disciplinaires et d'ouvertures interdisciplinaires.

SITES ELECTRONIQUES IMPORTANTS POUR L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES

Accès direct aux :

- Site Eduscol qui comprend l'ensemble des programmes applicables pour le collège et le lycée, ainsi que des ressources disciplinaires et des guides : <http://eduscol.education.fr>. On consultera avec profit la base de donnée de scénarios pédagogiques EDU'bases qui s'y trouve abritée : <http://eduscol.education.fr/cid57544/edu-bases-des-usages-repertories-pour-les-enseignants.html> ;

- Site du Centre national de documentation pédagogique (dont le nom vient de changer), qui propose ses multiples ressources à destination de la communauté éducative : www.reseau-canope.fr. Trois sous-adresses importantes y sont hébergées :

- www.reseau-canope.fr/presence-litterature/, pour l'enseignement de la littérature ;
- www.reseau-canope.fr/musagora/accueil.html, pour l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité ;
- www.reseau-canope.fr/antigone/ pour l'enseignement du théâtre ;

- Site « Une clé pour démarrer » dont les multiples scénarios pour l'enseignement numérique des lettres sont consultables à cette adresse : <http://www.siene.fr/lettres/> ;

- Site des lettres du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie à l'adresse suivante : <http://lettres.ac-noumea.nc/>. Cet espace documentaire à l'architecture entièrement rénovée intègre désormais le cahier des charges numérique de l'académie. Il donne accès aux ressources pédagogiques, administratives et disciplinaires importantes pour l'enseignement du français, du théâtre, des langues et cultures de l'Antiquité et de l'histoire des arts, aussi bien au collège qu'en lycée général et technologique, ou professionnel. Vous êtes naturellement invités à formuler toutes propositions utiles en vue de son optimisation régulière.

FORMATIONS ET EXAMENS

La campagne d'inscription au plan calédonien de formation académique (PAF) est ouverte sur le site Internet du vice-rectorat du 16 au 28 février 2015. Pour les professeurs de français, une demi-douzaine environ de formations sont proposées, dans les champs du français langue seconde, du théâtre et du cinéma, ou du numérique notamment.

Les dossiers d'inscription aux examens académiques de certification complémentaire en *Arts* (quatre options : cinéma et audiovisuel ; danse ; histoire de l'art ; théâtre) et en *Français langue seconde* (BOEN n° 39 du 28 octobre 2004) seront bientôt disponibles également sur le site académique. Veuillez noter que les délais d'enregistrement des dossiers, qui doivent faire état d'expertise et/ou d'expérience avérées dans chacun des domaines, sont normalement assez brefs. Les détenteurs de ces diplômes sont considérés comme prioritaires pour une mutation sur les postes à profil qui y correspondent.



6 / 6

INSPECTIONS ET NOTATIONS

Je rappelle que pour l'essentiel, les finalités de la séance menée par le professeur inspecté, ainsi que les étapes principales de son déroulement doivent apparaître nettement aux élèves, indépendamment des contenus et des méthodes adoptés ce jour-là, pourvu qu'ils soient pertinents et adaptés aux capacités de la classe. La réactivité du public aux sollicitations du professeur est un critère important de la qualité du travail et le témoin de réelles acquisitions disciplinaires. Le cahier de textes de la classe, les cahiers des élèves, les documents du professeur, qui doivent être aisément consultables, permettront de cerner utilement l'articulation de la séance d'enseignement avec la séquence didactique en cours ainsi qu'avec le projet pédagogique mené à moyen, voire à long terme au sein de l'équipe de formation.

J'ajoute que la progression des notes pédagogiques attribuées collégialement à l'issue des inspections individuelles par les commissions académiques ou nationales s'apprécie en fonction de l'ancienne note pédagogique d'inspection et non par rapport à la note pédagogique éventuellement actualisée par un logiciel automatisé.

*

Je souhaite à chacune et à chacun, que j'espère pouvoir rencontrer rapidement, une excellente année scolaire, dense en découvertes littéraires et culturelles ainsi qu'en satisfactions professionnelles.


Bruno-François MOSCHETTO

